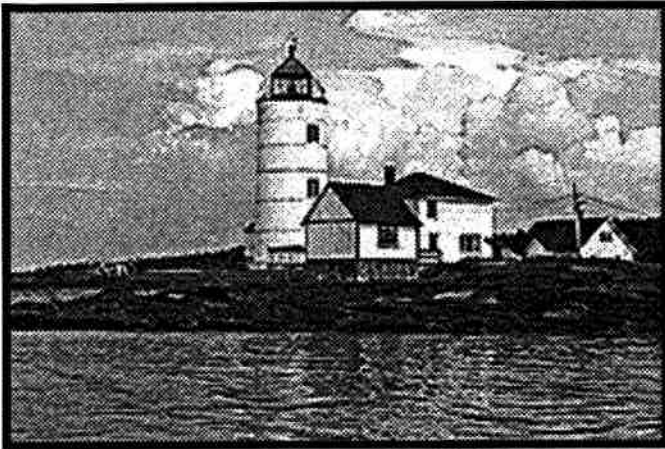


L'Insulaire

Bulletin d'information publié par
la Corporation des propriétaires de l'île
pour la conservation de l'île Verte. (CPICIV)



Le phare. Photo: Robert Desrosiers

SOMMAIRE

Mot de l'éditeur	page 1
Edito	page 2
Rapport du maire	page 2-3
Inter-rives	page 4-5
...nouvelles	page 6-7
la Fabrique	page 8
Recettes	page 8

Pignon sur rue... par téléphone

Jean Paul Deschênes....514-347-4116
Robert Desrosiers.....514-744-0522
Charlotte Gingras.....514-281-8392

CPICIV CP 287 Isle Verte G0L 1K0

Nous tenons à remercier
la Caisse populaire Desjardins de l'île Verte
pour avoir gracieusement accepté
de commanditer le présent numéro.

Mot de l'éditeur

Croyez-le ou non, il y maintenant «trois personnes en l'éditeur». Par ordre alphabétique, J. Paul Deschênes, Robert Desrosiers et Charlotte Gingras assument présentement la parution de **I'INSULAIRE**.

Nous remercions Jean-François Gosselin et Louise Desrosiers pour leur travail professionnel, dynamique et généreux.

Nous reprenons le collier avec enthousiasme et confiance. Déjà, grâce au travail de J. Paul Deschênes, **I'INSULAIRE** a trouvé de nouveaux commanditaires et sera exceptionnellement distribué à l'ensemble des résidents de l'île.

En tant qu'organe d'information, notre journal devra comporter des renseignements de première main. C'est pour cette raison que nous compterons sur votre collaboration constante et assidue afin que **I'INSULAIRE** continue sa double mission: faire connaître, apprécier et aimer le milieu exceptionnel dans lequel nous vivons et créer un lien entre ses citoyens.

N'hésitez donc pas à communiquer avec nous pour toute information ou commentaire.

L'éditeur

La **Corporation des propriétaires de l'Île pour la conservation de l'Île Verte** regroupe plus d'une centaine de membres dont la plupart sont propriétaires résidents permanents ou saisonniers.

Ce qui les unit, c'est avant tout leur amour de l'Île et le désir d'en préserver les caractéristiques. À l'heure actuelle, alors que la pertinence du zonage agricole est remise en question, et que les discussions vont de l'avant sur le plan directeur qui assurerait un développement respectueux des caractéristiques de l'Île, le débat sur une hypothétique fusion soulève plusieurs questions.

Les enjeux, tels qu'invoqués par les gouvernements semblent avantageux quant à l'amortissement des dépenses d'infrastructures. Cependant, celles-ci ne s'appliquent pas vraiment au contexte de l'Île. Ainsi en est-il des services de sécurité publique (protection incendie) et de tout service communautaire dont l'usage est rendu aléatoire à cause de l'horaire irrégulier des traversées.

Ainsi, pour nous, l'enjeu majeur consiste à choisir la forme d'administration municipale qui sera la plus sensible à l'originalité de l'Île et la plus apte à assumer son avenir grâce à l'application d'un plan directeur et de règlements d'urbanisme conséquents.

Objectivement, nous voyons peu d'éléments dans le processus actuel de fusion qui soient susceptibles de nous donner les garanties que nous recherchons. Sans un mécanisme administratif précis, l'intégration de l'Île à une plus grande municipalité risque de noyer, sur le plan politique, la possibilité d'établir des mesures urbanistiques spécifiques à notre territoire. En contrepartie, la situation actuelle ne peut perdurer que dans la mesure où le conseil municipal justifie son existence par la volonté d'appliquer un plan directeur de développement original nécessitant une sensibilité toute particulière aux ressources de l'Île Verte.

Charles Méthé
président

Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs Rapport du Maire

Il me fait plaisir, après une première année au service de la municipalité, de vous faire part des réalisations du conseil municipal au cours des douze derniers mois, de la situation financière au mois d'octobre 1996, ainsi que des prévisions pour 1997.

Urbanisme

Lors de la séance régulière de septembre, le conseil municipal demandait au comité consultatif d'urbanisme d'entreprendre une démarche de la révision du règlement d'urbanisme dans le but de minimiser l'impact qui pourrait avoir une éventuelle exclusion de l'Île Verte de la zone protégée provincielement. Cette démarche faisait suite à la recommandation du comité d'urbanisme afin de répondre à un mandat ultérieur du conseil.

Politique de consolidation des communautés locales (fusion)

Le conseil municipal demande le retrait de la municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de la carte indicative des territoires municipaux appelés à se consolider. Un mémoire a été préparé à cette fin et déposé aux fins d'audiences, à la Commission de Consultation sur les Affaires municipales. Les représentations auront lieu les 21 et 22 octobre prochains, à Rimouski.

Élimination des déchets

Le conseil municipal est toujours à la recherche d'une solution à long terme pour l'élimination des déchets.

Maisons du Phare

Une corporation sans but lucratif a été formée par le conseil municipal avec comme mandat la gestion du site des Maisons du Phare.

Quai de la Rivière-des-Vases

Le conseil municipal a décidé de ne pas donner suite à la démarche amorcée dans le but de prendre possession du quai de la Rivière-des-Vases.

Carrière de sable

Au printemps 1996, la municipalité prenait possession de la carrière de sable, laquelle appartenait au Ministère des Transports.

Édifice municipal

Le projet de rénovation déjà entrepris concernant l'édifice municipal s'est terminé au cours de l'été avec l'aménagement d'un bureau pour le secrétaire-trésorier.

Logo municipal

Une démarche a été entreprise dans le but de se donner un logo municipal.

Chemin municipal

Des travaux de nivelage seront effectués cet automne et ce, grâce à une subvention de 2,000\$ du député Mario Dumont.

Situation financière

Nous prévoyons terminer le présent exercice financier avec un surplus de 7000\$. En date du 4 octobre, la Corporation municipale a dépensé les 4/5 de son budget, soit 72,357\$ des 92,384\$ budgetés.

Équilibrage du rôle d'évaluation

L'équilibrage du rôle a été effectuée en septembre de cette année par la MRC; le total des immeubles imposables représente maintenant un peu plus de 5,000,000\$ (5,062,200). Ceci correspond à une augmentation de l'ordre de 64% comparativement au rôle triennal précédent.

Prévisions pour '97

L'entrée en vigueur du nouveau rôle, certaines dépenses en urbanisme, ainsi que la possibilité de créer une réserve pour la voirie laissent présager que le taux de taxes foncières se situera autour de 0.90\$ pour 1997, comparativement à 1.09\$ pour les trois dernières années, pour une légère augmentation de taxes. La subvention du Ministère des Transports, dans le cadre de la responsabilité du réseau routier aux municipalités, soit 46,109\$ est reconduite pour 1997.

En terminant, veuillez noter que depuis le début d'octobre, le bureau municipal est ouvert le samedi de chaque semaine et il en sera ainsi jusqu'au début mai.

Le maire,
Léopold Fraser

**Le comité d'édition de l'Insulaire vous souhaite
d'heureuses Fêtes**

Saint-Constant, le 20 novembre 1996

Au moment où vous lirez ces lignes, la saison de navigation 1996 aura sûrement pris fin puisque déjà les glaces commencent à se former. Malgré un mois de juillet plutôt maussade, l'ensemble de la saison se compare avantageusement à celle de 1995 et je crois qu'en plus l'atmosphère sur les quais s'est améliorée.

Lors de la dernière réunion du Conseil d'administration tenue le 21 septembre 1996, j'ai accepté, non sans réticence, le poste de président afin d'assurer la continuité dans certains dossiers importants encore en cours. M. André Lévesque assume le poste de vice-président et M. Pierre Fraser celui de directeur.

Afin d'assurer la bonne marche de la société, les comités suivants ont été formés et des membres du Conseil d'administration ont accepté d'en prendre la responsabilité ou d'y participer.

Comité d'entretien du navire, des quais et du maintien de la sécurité à bord

Ce comité a pour tâche de déterminer les travaux d'entretien et de réparation à effectuer afin de conserver le navire dans la meilleure condition possible. Il a aussi la tâche d'établir une liste de certaines pièces devant nécessairement être gardées en inventaire afin de parer à des bris mineurs qui pourraient affecter sinon arrêter le fonctionnement du navire. Finalement, il doit élaborer des mesures correctives afin de palier aux problèmes de sécurité qui nous sont soulevés.

Responsable: M. Pierre Fraser

Membres: M. Vital Caron et M. Edgar Fraser

Comité de développement et de marketing

Ce comité a pour tâche de mieux vendre nos services à notre clientèle en lui présentant une image plus attrayante, soit par une révision en profondeur de l'horaire du traversier, soit par la préparation d'un dépliant couleur vendant l'Île Verte et nos services.

Responsable: Mme Hélène Dionne

Membre: M. J. Paul Deschênes

Comité des relations avec les usagers

Ce comité est chargé, entre autre, d'élaborer une politique de gestion de plaintes, d'analyser celles reçues par la société, d'assurer un suivi auprès des plaignants et de proposer, si nécessaire, des solutions au Conseil d'administration. Il a aussi pour tâche de regarder le fonctionnement du système de réservation actuel et de proposer, au besoin, des améliorations à y être apporté.

Responsable: M. J. Paul Deschênes

Membre: M. André Lévesque

Comité de l'horaire 1997

Ce comité doit élaborer la grille horaire des traversées 1997 pour que la version finale soit prête à la fin de janvier 1997 si possible afin que nous puissions mieux planifier et préparer la prochaine saison. Nous avons récemment reçu la version 1997 de la table des marées pour l'est du Canada, permettant ainsi à ce comité d'être déjà à l'œuvre.

Responsable: M. Marco Slight

Membres: M. Francis Michaud et M. Edgar Fraser.

Comité pour l'amélioration des structures d'accueil

Ce comité a pour tâche d'améliorer les structures d'accueil aux points d'entrée de l'Île Verte. Pour le moment, ce projet consiste en la construction d'un bâtiment d'accueil au quai de l'Île-Verte, en l'addition d'espace de stationnement pour satisfaire la clientèle grandissante voulant accéder à l'Île Verte, à l'informatisation du système de réservation et à l'installation d'éclairage approprié sur le quai de l'Île Verte.

Responsable: M. Guy Langelier

Membres: M. André Lévesque et M. Pierre Fraser

Comme vous pouvez le constater, les personnes que vous avez élues et celles des organismes désignés ont cette année encore beaucoup de pain sur la planche afin de faire en sorte que le principal moyen d'accès à l'Île Verte soit à la hauteur de vos attentes. Je sais que certains comités sont déjà à l'œuvre. Je tiens à souligner, puisqu'on semble parfois l'oublier et penser que cela nous est dû, que tout ce beau travail est fait de façon bénévole et j'en remercie ceux qui s'y dévouent au nom de tous.

En terminant, je veux vous informer de l'état du dossier de l'amélioration des structures d'accueil au quai de l'Île-Verte. Le principal enjeu de ce projet est la construction d'une gare chauffée permettant aux gens de l'Île Verte et aux visiteurs d'y acheter leur billet et d'y attendre confortablement le traversier. Cet édifice servira en plus de centre d'information touristique visant à promouvoir principalement les attractions et commerces de l'Île Verte et aussi ceux de la région environnante. Pour le bénéfice de nos usagers, la gare sera munie de toilettes conventionnelles et probablement de distributrices permettant aux gens de se désaltérer.

Déjà, nous avons reçu confirmation de la participation du Conseil Régional de Concertation et de Développement du Bas Saint-Laurent pour un montant de 31 000 \$ dont 25 000 \$ ont déjà été versés par la Société.

Le Secrétariat au Développement Régional, dont M. le Ministre Guy Chevrette est responsable, a accepté de participer au projet pour une somme additionnelle de 10 000 \$.

Le municipalité de l'Île-Verte, y voyant une bonne opportunité pour les commerçants et organismes de sa municipalité avait accepté, en 1996, d'y investir 1 000 \$ à condition que le projet se réalise. Même si le projet ne s'est pas réalisé en 1996, j'ai obtenu l'assurance de M. Vital Caron, maire de l'Île-Verte, que la provision prévue pour 1996 nous serait conservée. J'ai aussi adressé, le 4 novembre 1996, une autre demande d'aide de 1 000 \$ pour chacune des deux prochaines années, à la municipalité de l'Île-Verte. Une réponse est attendue sous peu.

Le 4 novembre 1996, j'adressais également une demande de 2 000 \$ pour chacune des deux prochaines années à notre municipalité afin de soutenir ce projet dont les principaux concernés sont tous les propriétaires et résidents de l'Île Verte. Lors du dernier Conseil municipal, nos élus ont accepté de participer au projet pour la somme de 1 000 \$ pour 1997 et je les en remercie. Ils n'ont toutefois pu me confirmer la participation de la municipalité pour 1998.

Le 17 septembre 1996, j'adressais une demande d'aide de 16 000 \$ à M. Jean Pelletier, chef de cabinet de M. l'Honorable Jean Chrétien, Premier Ministre du Canada, puisque l'aide que nous avons obtenue à date provient majoritairement du gouvernement du Québec. Jusqu'à ce jour, cette démarche est demeurée sans réponse, mais je me propose de revenir à la charge dans les prochains jours auprès du Premier Ministre lui-même.

Permettez-moi, en mon nom personnel et au nom de tous les administrateurs et employés de la Société Inter-Rives de l'Île Verte, de vous remercier pour votre confiance et votre assiduité à utiliser les services de votre traversier «La Richardière». Nous souhaitons à toutes et à toutes un **Joyeux Noël et une Bonne Année.**

Le président de la Société Inter-Rives de l'Île Verte Inc.

Guy Langelier

La pêche à fascines de Gérard Ouellette. Photo: Robert Desrosiers



LE QUAI DU BOUT D'EN HAUT

La CPICIV s'interroge depuis longtemps quant à l'avenir du quai du Bout d'en Haut et, après une recherche auprès des organismes gouvernementaux, a finalement appris que le gouvernement, en raison de la désuétude du quai, privilégie sa démolition. On estime que les travaux de démolition coûteraient 90,000 \$. Il est aussi prévu qu'une évaluation environnementale sera effectuée avant la démolition, selon les modalités prévues dans la loi.

En connaissance de ces faits et après réflexion, le comité exécutif de la CPICIV a décidé de suggérer à l'administration municipale d'obtenir la propriété de ce quai avec le budget de 90,000 \$ prévu pour sa démolition. Si toutefois le gouvernement acceptait cette

demande, la municipalité pourrait alors utiliser le budget prévu pour transformer le quai en une structure beaucoup moins importante, mais qui pourrait sauvegarder le «slip» du quai, afin de le transformer en rampe de lancement pour petites embarcations et en emménageant l'espace environnant en mini-parc où l'on pourrait pique-niquer ou pêcher.

Ainsi, sans investissement important de sa part, la municipalité pourrait conserver une partie importante de son patrimoine tout en consolidant un deuxième point de contact maritime avec la rive sud et en gagnant une infrastructure intéressante, tant pour les insulaires que pour les touristes.

TELE-AVERTISSEUR POUR LE DISPENSAIRE DE L'ILE

À L'occasion d'une assemblée de son conseil d'administration tenue le 14 octobre dernier, la CPICIV décidait de recommander à la direction de notre CLSC de doter l'infirmière en poste d'un télé-avertisseur afin qu'elle puisse être ainsi rejointe plus rapidement en cas d'urgences médicales et d'assurer sa disponibilité. Nous avons sollicité et reçu l'appui de la municipalité dans notre démarche.

De source généralement bien informée, nous apprenions récemment que le CLSC répondait favorablement à cette recommandation.

LIGNES DE TÉLÉPHONE PRIVÉES À L'ILE

Lors de l'assemblée annuelle 1996 de notre association, une résolution, adoptée à l'unanimité, voulait que nous demandions à la Cie Bell Canada de doter les insulaires qui en feraient la demande, de lignes de téléphone privées.

Depuis quelques années, les insulaires qui ont fait une telle demande n'ont pu obtenir satisfaction à moins qu'ils ne représentent un organisme à caractère public. Aux simples individus, on répond qu'il existe un embargo sur de telles installations.

Suite à notre résolution, laquelle a été appuyée par la municipalité régionale de comté et par notre municipalité, nous avons finalement appris que Bell Canada projetait de moderniser sa centrale automatique de l'île Verte durant l'année 1997 et serait possiblement en mesure de fournir des lignes privées à ses abonnés de l'île en 1998. Ce service deviendrait alors standard et coûterait 14.60 \$ par mois.

.....

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CPICIV 1996

Lors de l'assemblée annuelle 1996 de notre organisme, les administrateurs-trices suivants-
es ont été élus-es: Jeannette Dionne, Lucille Vien, Pierre Fraser, Alain Roy, Charles Méthé,
Gilles Shooner et J. Paul Deschênes.

À l'occasion d'une assemblée du conseil d'administration, tenue le 3 août 1996, les
administrateurs-trices ont élu Charles Méthé à titre de président, Gilles Shooner à titre de
vice-président et J. Paul Deschênes à titre de secrétaire.

EFFECTIFS DE LA CPICIV

La Corporation des propriétaires de l'île pour la conservation de l'île Verte compte
présentement 112 membres dont 85 sont des membres réguliers, 23 des membres hono-
raires et 4 des membres donateurs. Il s'agit là du plus grand nombre de membres jamais
atteint par notre association.

De nombreux membres réguliers désirent étendre leur participation et convaincre leur
compagne et leurs aînés de devenir membres. Cet intérêt accru ne peut être que béné-
fique et pourra aider grandement notre organisme à atteindre ses objectifs. Afin de
faciliter cette appartenance familiale, le conseil d'administration donnera avis de motion
afin que, lors de l'assemblée annuelle de 1997, une nouvelle catégorie de sociétariat,
dite «familiale», soit créée.

Dans le même esprit, et aussi afin d'aider financièrement la corporation, avis de motion
sera également donné afin de porter la contribution de membre honoraire de 5.00 \$ à
10.00 \$



Ti-Loup. Photo: RobertDesrosiers

LA FABRIQUE EN 1996

L'année 1996 a été très active à la *Fabrique* et était couronnée récemment par l'élection de Robert Constantineau, de Nicole Caron et de Madeleine Dugal au conseil de la *Fabrique*. Madame Jeannette Dionne a accepté de se représenter et a été réélue à l'unanimité... D'une part nous félicitons ces élus et leur souhaitons la bienvenue. D'autre part, nous remercions Gisèle Pharand, Jacinthe Dionne et Renald Dionne pour leur dévouement à la cause commune.

Ne craignez rien, Gisèle Pharand ne quitte pas la *Fabrique*; bien au contraire, elle n'a pas renouvelé son contrat de marguillière afin de se donner plus pleinement à la pastorale de la paroisse et à son équipe, plus active et plus dynamique que jamais! Les pères Mercier, Lambert et Martel ont assuré le service pastoral durant l'été, avec l'aide de notre curé, M.Gagnon. Nous leur disons notre gratitude.

Jacinthe Dionne et Marcel Caron ont continué et quasi parachevé la toilette intérieure et extérieure de notre presbytère. Son apparence en dit long sur le dévouement et le talent démontré par ces deux paroissiens. Si vous trouvez l'ensemble beau et accueillant, dites-le leur!

Le sous-sol de l'église, lui, a fait peau neuve. En effet, il ne s'agit plus d'un ménage mais bien d'une réfec-

tion totale. Au départ, on a installé deux déshumidificateurs en permanence. Le couvre-plancher a été arraché et remplacé par un plancher isolé. Le vestiaire et les WC ont été reconstruits et une finition adéquate habille maintenant notre boîte d'électricité. On a aussi ajouté une petite cuisinette afin de pouvoir servir un goûter lors de réceptions ou d'assemblées. Pour terminer le tout en beauté, un luminaire neuf, encastré, sera bientôt installé.

Voilà, c'est fait. L'île est maintenant dotée d'une salle convenable et confortable pouvant accommoder toutes ces réunions. Nous invitons toutes nos associations à l'utiliser. L'artisan responsable de l'ensemble de ces travaux est Renald Dionne, à qui nous disons merci et félicitations.

Notre MARCHÉ AUX PUCES ne peut plus se gratter... faute de puces. Nous vous invitons donc à nous faire don de toutes ces belles choses que vous n'aimez plus et qui encombrant vos maisons: de vos concitoyens pourront en faire bon usage au profit de la *Fabrique*.

Merci à tous de votre générosité et de votre collaboration.

Rolande Talbot, présidente
Conseil de la *Fabrique*.

Recettes...recettes...recettes...recettes...Recettes...recettes...recettes...recettes...recettes...

L'églantier, une plante de chez-nous

Extrait de *Mon herbier de santé*,
Maurice Mességué

Un excellent tonique que l'on peut faire avec les fruits de l'églantier.

Liqueur: dans trois litres d'eau-de-vie, faites macérer pendant 15 jours à un mois 1kg de cynorrhodons (fruit de l'églantier) et 500gr de sucre candi (ou sucre à fruits).

Filtrez et additionnez d'eau pure, selon le goût.

À consommer à petites doses, comme tonique...bien sûr !!!

Confiture de fruits d'églantier

Extrait de *Mon herbier de santé*,
Maurice Mességué

Prendre des fruits bien mûrs (mais qui n'ont pas gelé); videz-les, coupez-les en petits morceaux, arrosez-les de vin rouge et laissez-les mariner pendant 24 heures dans un endroit frais.

Piler le tout au mortier. Passer le mélange au tamis pour recueillir la pulpe.

Dès lors, pour 500gr de pulpe, comptez 750 gr de sucre. Faites cuire le sirop de sucre seul et délayez-y la pulpe hors du feu, de façon à conserver le maximum de vitamine C.

Mettez en pots.